

Cette semaine à Saint-Cloud
Négociation... sur le Rôle, les Moyens
et la Carrière des Représentants
du Personnel (RMC)

PRÉPARATION DU 1^{er} MAI...

L'intersyndicale interpelle le président de la République et prépare le 1er Mai

Emploi, pouvoir d'achat et retraites sont les trois mots d'ordre de l'intersyndicale pour les semaines à venir.

A la sortie de la réunion du 30 mars qui se déroulait au siège de la CFDT, Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT, a rappelé "qu'après avoir dressé un bilan positif des mobilisations du 23 mars, l'intersyndicale a préparé sa feuille de route pour les semaines à venir avec comme points d'orgues une interpellation du président de la République ainsi que la préparation du 1^{er} Mai".

Pour la CFDT, il est indispensable de continuer le travail en commun avec les autres organisations syndicales débuté il y a 15 mois, autour de trois mots d'ordre liés les uns aux autres : **l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.**

Dans l'attente du Sommet social promis par le chef de l'Etat, mais dont la date n'est toujours pas fixée, l'intersyndicale a décidé d'« *interpeller le président de la République sur la situation des salariés.* » De façon à associer les salariés à cette interpellation, - dont le texte sera rédigé dans les jours à venir, des initiatives seront prises "autour du 20 avril, pour mettre en avant la réalité de ce que vivent les salariés du privé comme du public".

Le 1^{er} Mai doit, dans ce contexte, "être un temps fort de l'action intersyndicale en mobilisant au-delà du seul réseau militant". Pour la CFDT, il doit "s'inscrire en lien avec l'action du syndicalisme international, notamment autour des thèmes du travail décent et de la nécessaire régulation au niveau international."

Enfin, les retraites étant un sujet incontournable des semaines à venir l'intersyndicale demande au gouvernement que la concertation annoncée soit "sérieuse et de qualité".

L'ADHÉSION A LA CFDT ?

Qu'est-ce que cela apporte à un salarié d'adhérer à la CFDT ?

Tout d'abord, être adhérent à la CFDT permet de bénéficier d'un soutien individuel en cas de problèmes dans son travail ou avec son employeur, par le biais notamment de l'assurance professionnelle et de la Caisse National d'Action Syndicale (CNAS).

Ensuite, cela permet d'être acteur de la vie de la CFDT en participant aux débats de sa section et de son syndicat pour construire des revendications. C'est comme cela que l'on peut peser au jour le jour sur les décisions prises dans son entreprise. Enfin, être adhérent à la CFDT, c'est également donner un sens à la solidarité et être acteur de sa propre émancipation, qui sont deux des valeurs capitales de l'engagement à la CFDT.

Pourquoi est-ce si important d'être toujours plus nombreux à la CFDT ?

Plus on est nombreux, plus on est représentatifs de l'ensemble du salariat, sous toutes ses formes. C'est cette connaissance du salariat qui nous permet d'être le plus pertinent possible dans notre perception du monde du travail et donc dans nos revendications. De plus, être nombreux nous permet de maintenir un rapport de force en notre faveur que ce soit au plan national ou dans l'entreprise. Une revendication a plus de chance d'être entendue si elle est portée par une section d'entreprise nombreuse que par un individu isolé.

Dans tous les cas, nos plus de 800 000 adhérents représentent notre légitimité à parler au nom et pour les salariés !